

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 6 février 2023 à 18H30
Séance ordinaire
Convocation le 31.01.2023
Affichage le 21.03.2023

Etaients présents : Mmes Josefa CHAUTEMPS, Clémence MESMIN, Hélène DAVID-HENRIET, Natacha BIGAN, Liliane REGAD, Sandrine DEFFONTAINE arrivée à 18h45, MM, Francis LESEUR, Dominique DEVILLERS, Antoine DELACROIX, Joël GAUTHIER.

Absents : M. Guy ROUSSEAU a donné pouvoir à Mme Hélène DAVID-HENRIET, M. Dominique DELACROIX a donné pouvoir à Mme Liliane REGAD, M. Jean-Yves LACROIX a donné pouvoir à M. Francis LESEUR.

Excusé : M. Guillaume TERRAL

Secrétaire de séance : Mme Hélène DAVID-HENRIET

1- Lecture et approbation du compte-rendu du 12 décembre 2022

Adopté à l'unanimité.

2- Délibération vente de terrain à Madame Marie-Claire ROBEZ-MASSON

Le Maire propose de vendre à Madame ROBEZ-MASSON la parcelle n°AI 264 de 72 m² afin qu'elle puisse construire un garage à distance règlementaire du domaine public. Cette parcelle sera vendue au prix de 30 € le m², soit un montant de 2160 €.

Délibération adoptée à l'unanimité : **N°39275230201**

3- Délibération achat de terrain à Monsieur Julien GROS

Suite à la modification du carrefour de la Chaux Berthod, intersection entre la D304 et le chemin de la Chaux Berthod, il convient d'acheter la parcelle Section AC n°63 d'une superficie de 60 m² à M. Julien GROS. Cette parcelle sera achetée au prix symbolique de 1 €.

Délibération votée à l'unanimité : **N°39275230202**

4- Délibération suppression de la régie communale

La régie communale est chargée de collecter les règlements du droit de place, des photocopies effectuées par le public et de la location des salles.

Afin de simplifier cette gestion M. Le Maire propose de

- Supprimer le droit de place, qui est très rarement utilisé,
- Supprimer le paiement des photocopies effectuées par le public, qui ne génère que quelques euros,

- De générer un titre pour la location des salles, afin que les locataires règlent directement au Trésor Public

Délibération votée à l'unanimité : N°39275230203

5- Point sur les travaux en cours et à prévoir

M. le Maire nous informe que le dossier d'agrandissement de l'école suit son cours. Les consultations des sociétés auront lieu au mois de mars. Le début des travaux est prévu pour septembre, jusqu'au 1^{er} trimestre 2024 afin d'étaler la dépense sur deux exercices.

Eclairage public : 44 points lumineux doivent être supprimés. Nous n'avons pas de nouvelles du SIDEC et attendons le printemps pour les relancer.

Les travaux sur le chemin piéton des Selmembersgs sont différés.

6- Bilan de chaque commission

- Mme MESMIN nous informe que, suite à la dernière réunion des commissions durables des 4 communes, il a été décidé que la journée nettoyage de printemps aurait lieu le même jour pour toutes les communes de la Comcom, soit le samedi 13 mai. La Communauté de Communes est sollicitée pour financer la communication de cet événement.
- Mme BIGAN explique que 14 réunions sont prévues en 2023 par le Parc Naturel et seront consacrées à la mise à jour de la Charte du Parc.
- Maison de l'enfance et crèche. Le taux de fréquentation de la crèche est optimal. Mme REGAD explique qu'il y a beaucoup de bébés ce qui pose quelques problèmes pour le repas de midi. Il manque toujours du personnel pour l'accueil périscolaire. M. le Maire nous informe de la mise en place de primes IFSE et CIA pour tout le personnel de la Maison de l'Enfance.
- M. DEVILLERS indique qu'il y aura peu de recettes pour les ventes de bois de l'année à venir. En effet il y a des problèmes de commercialisation des bois vu l'état sanitaire des forêts en Europe : Il faut en priorité se débarrasser de tous les bois secs.

7- Informations et questions diverses

- M. le Maire nous fait part du départ de madame BERTHET le 20 février. Elle a demandé sa mutation à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.
- M. Antoine DELACROIX prend la parole au sujet de la Communauté de Communes : Vu l'augmentation du coût de l'énergie la période d'ouverture du Musée des Mondes Polaires sera réduite. Le musée sera fermé après les vacances de février, et ouvrira seulement pour l'été et les vacances de Noël. La patinoire sera fermée après les vacances de février jusqu'à l'hiver prochain. Il est décidé de profiter de la période de fermeture pour réaliser des travaux et réfléchir à l'avenir de l'Espace des Mondes Polaires.

- L'Appel d'offre pour la rénovation de la plage du Lac de Lamoura est en cours. Les travaux devraient démarrer après l'hiver.
- La Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes de la Station des Rousses quittera ses fonctions le 7 février. Elle sera remplacée par madame Suzy MARCADELLA, actuelle responsable du développement territorial et touristique.

La séance est levée à 19h35

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,

Le Maire,
Francis LESEUR



Le secrétaire,
Hélène DAVID-HENRIET

